

PARISOT 78

BULLETIN MUNICIPAL de la Commune de PARISOT 81

MAIRIE DE PARISOT

81310 LISLE-SUR-TARN

AU CONSEIL MUNICIPAL

— 17 NOVEMBRE 1977 —

IRRIGATION :

Les Communes d'Azos (31) Couffou-leux, Giroussens, Lugan, Loupiac, Parisot, St-Lieux-les-Lavours et Saint-Sulpice-la-Pointe se proposent de constituer un Syndicat intercommunal qui étudiera les ressources en eau, définira les moyens de gestion et déterminera les périmètres irrigables afin de parvenir à un meilleur développement de l'agriculture sur leur territoire.

A l'unanimité, le Conseil Municipal approuve cette initiative et désigne MM. Péduran Fernand et Santamaría Denis comme délégués à ce syndicat. MM. Escudie Aimé et Miquel Denis seront leurs suppléants.

ECHANGE DE TERRES A L'AMABLE :

La restructuration des parcelles de terre rendra plus efficace et plus rentable leur irrigation. Des avantages pécuniaires sont accordés aux agriculteurs qui réalisent des échanges amiables : réduction des droits de mutation, prise en charge de certains travaux par la Direction Départementale de l'Agriculture etc...

Le Conseil Municipal ne peut qu'encourager de tels échanges qui ont pour premier résultat d'éviter les risques d'un remboursement autoritaire beaucoup moins avantageux.

TRAVAUX A LA POSTE :

Il est décidé de procéder au remplacement du plancher du 2e étage de la poste dont les lattes rongées à 75 % par les termites risquent de provoquer un effondrement.

ECOLEMENT DES EAUX :

Le Principe d'un aménagement de la place du village avec le concours technique et financier du département est adopté.

DÉRATISATION :

En raison des dégâts causés par les rats et par souci d'hygiène, l'Assemblée communale accepte, après discussion, le devis présenté par l'A. L. M. A. qui assurera, pour une dépense de 3.900,00 Fr. (hors taxe) le dépôt de produit empoisonné dans chaque maison de la commune et procédera à deux traitements à six mois d'intervalle.

CANTINE SCOLAIRE :

La subvention sollicitée pour financer la partie des travaux d'aménagement de la cantine scolaire ayant été reportée au budget départemental de 1978, une nouvelle demande sera présentée au début de l'année.

CLASSE MATERNELLE :

En raison de l'effectif prévu à la rentrée scolaire, l'achat de 10 tables et de 10 chaises supplémentaires est voté à l'unanimité.

MON VILLAGE

La charmante Brigitte MOLINA qui est une enfant de Parisot puisqu'elle est la petite fille de nos amis M. et Mme BARRUBES et la nièce de Roger et Rosette PECH, a bien voulu nous faire lire plusieurs poèmes où nous avons retrouvé toute sa sensibilité, sa jeunesse d'esprit et sa délicatesse.

Nous avons choisi celui qu'elle a dédié à PARISOT parce que, nous en sommes sûrs, il plaira à tous nos lecteurs.

Mon village

Il est perdu dans le brouillard
Bien caiffeuré dans sa vallée
Mon petit village natal
Ce petit village oublié

Son clocher fut décapité
Un de ces soirs de grand orage
Mais il est comme le berger
Regroupant son troupeau sauvage

Ses vieilles maisons habitées

Depuis maintenant quelques siècles

N'ont pas perdu de leur beauté

C'est beau l'amour des vieilles pierres

Devant le seuil de ma maison

Il y a un pied d'églantine

Qui toujours à la belle saison

De ses couleurs nous illumine

Dans ce petit endroit charmant

Lorsque fleurissent les rosiers

On se croit au firmament

Tant l'atmosphère est parfumée

C'est alors couchée dans un pré

Le regard tourné vers le ciel

Scourant ma tranquillité

Que des petits riens m'émerveillent

Le vol hasardeux d'une abeille

Le lointain abolement d'un chien

Voilà ce qui fait que je l'aime

Ce village qui est le mien

Brigitte Molina

FEMME DE SERVICE A LA CANTINE :

Mlle Bournhiol, gérante de la cantine, se trouvant actuellement en congé pour maladie, éprouve des difficultés pour obtenir le versement des prestations de la Sécurité Sociale. Il sera nécessaire de régulariser administrativement le mode de rémunération qui lui était attribué.

Le Conseil Municipal charge M. le Maire de procéder à ce réajustement.

CABINE TELEPHONIQUE :

Le Conseil Municipal, après un échange de vue, décide l'installation d'une cabine téléphonique publique en face du café, sur le fossé actuel qui borde la route.

W. C. PUBLICS :

Le raccordement au réseau d'égouts des w. c. de l'école situés près de la Mairie, est décidé.

Une étude concernant l'implantation de nouveaux w. c. dans le village sera entreprise dans les prochains mois.

CANTINE SCOLAIRE :

Plusieurs tables et chaises adaptées à la taille des tout jeunes élèves qui fréquenteront pour la première fois l'école à la nouvelle rentrée scolaire seront achetées pour équiper la cantine.

TERRAIN DE SPORTS :

La remise en état de ce terrain et l'enlèvement des installations périmées et tombant en ruines, sont prévues au programme des prochains travaux.

— 22 FEVRIER 1978 —

BUDGET PRIMITIF :

Après une étude détaillée, ce budget qui s'élève à 287.210,00 Frs en section de fonctionnement et à 18.942,45 Frs en section d'investissement, est voté par le Conseil Municipal.

SYNDICAT DE LA MOYENNE VALLEE DU TARN :

Le Conseil Municipal accepte l'adhésion à ce syndicat des Communes de BUSOUE, PUVBEGON, SAINT-GAUZENS et GIROUSSENS.

ECOLE PUBLIQUE :

Des travaux supplémentaires desti-

Le méchoui

DU CONSEIL MUNICIPAL

aura lieu cette année

le 13 Août

Réservez cette date et venez nombreux car il y aura de l'ambiance !

nés à assurer une plus grande sécurité pour les élèves et une meilleure tenue de l'immeuble, se sont révélés indispensables dans les locaux de l'école et dans ceux de la cantine.

Sur la proposition de M. le Maire, le Conseil Municipal vote les crédits nécessaires.

CHEMINS VICINAUX :

La Société d'Exploitation des Bois du Sud-Ouest qui a ouvert un chantier dans notre commune a dégradé le chemin Rural des Planes et la voie Communale n° 12. Le montant des dégâts a été chiffré à 8300,00 Frs par les services de l'Equipement.

Monsieur le Maire est chargé de poursuivre les pourparlers avec la Société Forestière pour obtenir, si possible à l'amiable, l'indemnisation sur la base ci-dessus.

PLACE PUBLIQUE :

Deux représentants de la Direction Départementale de l'Agriculture sont venus examiner sur place, en présence de Monsieur le Maire, du premier adjoint et des membres de la commission des travaux, les possibilités d'aménagement de la place du village.

Un avant-projet sera soumis à la Municipalité dans deux ou trois mois.

CANTINE SCOLAIRE :

Pour équilibrer le budget et compte tenu de la modicité du prix actuel du repas, le Conseil Municipal décide de le porter à 3,00 F à compter du 1er Mars 1978.

PERSONNEL MUNICIPAL :

Les décisions suivantes sont adoptées :

— Mme GIROT Annick, femme de service à l'école, qui assure un emploi à temps complet depuis le 1er janvier 1978, sera rémunérée sur la base de 41 heures par semaine.

— M. PELLISSOU Lucien ouvrier d'entretien de la voie publique est promu au

7e échelon de son grade à compter du 1er janvier 1978.

— 25 MARS 1978 —

TAXE D'ASSAINISSEMENT :

Le Conseil Municipal, réuni d'urgence fixe le montant de cette taxe à 0,60 fr. par mètre cube d'eau consommée avec perception d'un minimum calculé sur une consommation forfaitaire de base de 50 m³.

PERSONNEL MUNICIPAL :

M. PRATVIEL Fernand, chargé du poids public, de l'allumage des poêles et des fonctions de fossoyeur et Mme PRATVIEL Léa, femme de service à l'école étant rémunérées forfaitairement, le Conseil Municipal vote une majoration de leur traitement de 10 % à compter du 1er janvier 1978.

SYNDICAT D'ELECTRIFICATION :

A la demande du Syndicat d'Electrification de Tarn et Agout, et pour tenir compte de la modification intervenue dans ses statuts le 1er mars 1978, le Conseil Municipal désigne en qualité de délégués titulaires MM. ESCUDIE Aimé, maire, et PÉDURAN Fernand, adjoint supplémentaire. M. MIQUEL Denys fera fonction de suppléant.

ECOLE PUBLIQUE :

Le Conseil Municipal est informé par Monsieur le Maire du problème que posera la suppression éventuelle de l'école publique de Loupiac prévue pour la prochaine rentrée scolaire.

Des démarches seront entreprises pour obtenir, s'il y a lieu, l'ouverture d'une troisième classe à l'école de Parisot dont l'effectif risque d'être augmenté par des jeunes enfants de cette commune voisine.

ECOLE MATERNELLE :

Dans l'intérêt des jeunes élèves, des modifications seront apportées au mode de chauffage actuel qui provoque une mauvaise répartition de la chaleur entre les deux pièces.

* Noël à l'École *

Le 19 décembre dernier notre école était en fête. M. le Maire et sa municipalité au complet, les parents des élèves et de nombreux habitants de Parisot s'étaient réunis dans la nouvelle salle de classe récemment construite pour assister à une charmante séance récréative offerte par nos jeunes élèves à l'occasion de la période de Noël et en prélude à la simple et bien sympathique inauguration de ce local scolaire à laquelle avaient tenu à assister, M. SPENALE, sénateur, M. CAYRÉ représentant M. l'inspecteur Primaire, Mme LECLER, receveur municipal et M. BELLEGARDE entrepreneur.

Après quelques saynètes et chants interprétés avec entrain et conviction par les enfants de l'école, le père Noël lui-même procéda à une généreuse distribution de cadeaux bien mérités et fortement appréciés.

Un vin d'honneur fort agréable fut offert à la nombreuse assistance, à qui M. le Maire, dans une cordiale allocution rappela le constant intérêt que sa municipalité porte à tout ce qui touche l'éco-

le publique où se forment, dès le plus jeune âge, les hommes et les femmes de demain.

Le succès de cette petite fête où un grand nombre de familles de PARISOT étaient représentées est un encouragement aussi bien pour nos sympathiques instituteurs, M. et Mme CARIVEN que pour notre Maire et son Conseil Municipal.

Une Visite Officielle

Le 19 décembre 1977 le Conseil Municipal au complet accueilli dans notre Mairie, M. Pierre BREUIL, Secrétaire Général de la Préfecture du Tarn qui avait tenu à examiner avec M. le Maire et la Municipalité de Parisot, tous les problèmes pouvant se poser à une commune comme la nôtre.

Tout au long d'une séance de travail qui dura près de deux heures et à laquelle assistait également M. CAYLA, conseiller général de Liste-s/Tarn, M.

DISTINCTIONS

Nous avons appris avec plaisir que notre compatriote M. Félicien GILLES avait été nommé Chevalier dans l'Ordre du Mérite Agricole au titre de la promotion du 1er janvier 1978.

Par ailleurs, au cours d'une cérémonie qui s'est déroulée le 28 février dernier à la Maison de la Musique de Neuilly-sur-Seine, notre premier adjoint, M. Paul POUSSOU s'est vu décerner la Médaille d'Or du Travail alors que son épouse, Mme POUSSOU recevait la Médaille de Vermeil dans ce même ordre.

Nous sommes heureux d'adresser aux trois nouveaux décorés nos biens amicales félicitations pour ces distinctions particulièrement méritées.

— 0 —

Chez les Sportifs

Nous adressons nos cordiales félicitations à notre sympathique compatriote Denis PECH, le vaillant deuxième ligne de l'A. S. L. dont le club, champion des Pyrénées de 4e série est parvenu cette année jusqu'au 8e de finale du Championnat de France de 3e division où le quinze illois avait à affronter des équipes particulièrement redoutables.

BIENVENUE !

Plusieurs familles se sont installées dans notre commune :

— M. et Mme FALZON Michel sont devenus propriétaires aux Plaines.

— M. et Mme GIROUSSENS ont repris à PELLEBRE l'exploitation de M. ROSA ;

— M. et Mme MAUREL résident désormais à LA VERNERIE-BASSE ;

— M. et Mme NAVARETTE se sont rapprochés de leur famille en s'installant à NACCAIRE ;

— M. et Mme PAGES venant de la région parisienne ont adopté notre commune où ils résident à LA VERNERIE-BASSE.

— M. et Mme PRADELLES petits-enfants de Mme Elia LABEAUTE sont venus s'installer au Village.

Nous leur adressons nos souhaits de cordiale bienvenue à PARISOT où nous espérons qu'ils connaîtront des jours heureux.

Parisot 78

le Secrétaire Général répondit avec compétence, simplicité et cordialité aux nombreuses questions qui lui furent posées.

Il donna à tous les conseillers la certitude que les petites communes rurales possèdent en M. Pierre BREUIL un administrateur qui ne méconnaît pas leurs difficultés et un allié qui saura guider et appuyer notre Maire dans ses démarches auprès des services préfectoraux.

NOS JOIES et NOS PEINES

3

— NAISSANCES —

— Nadine CAMBOURNAC est venue, le 6 novembre 1977 égarer le foyer de nos jeunes amis Jean-Claude et Josette à « La Forêt » et combler de joie aussi bien les grands-parents M. et Mme Roger Cambournac que la petite Sylvie qui, désormais ne souhaite plus que l'arrivée d'un petit frère.

— Avec un très léger retard, Jacques et Annie Marie-Virginie du Bousquet ont reçu un charmant cadeau de Noël puisque la petite Isabelle est née le 27 décembre 1977 et comme Sylvie Cambournac espère qu'un petit frère viendra agrandir la famille.

— C'est à DOUAI dans le Nord qu'un garçon prénommé Benoit est né au foyer de Jean-Louis TERPEREAU et de sa charmante épouse, plus connue à Parisot sous le nom de Martine VALAX. Les heureux grands-parents Alice et Yvon Valax espèrent que Benoit aura tout de même l'accent du midi et qu'ils l'auront souvent à La Rouquette pour le perfectionner dans notre langue occitane.

Avec tous nos souhaits de longue et heureuse vie à ces trois jeunes bébés, nous adressons aux heureux parents et grands-parents nos amicales et bien vives félicitations.

* * * — MARIAGES —

A la fin de l'année dernière, deux de nos jeunes et sympathiques compatriotes se sont mariés hors de Parisot, dans deux communes voisines.

— C'est d'abord René LARROQUE de « Janicou » qui a épousé le 5 novembre 1977 à Couffouleux une charmante jeune fille de cette localité Mlle Odette Ferrari.

— Le 3 décembre à Lavaur, Robert BLANC de « ROUQUET » s'unissait avec Evelyne FOURNIER, une gentille Vauvèenne.

Nous souhaitons à ces jeunes épousés bonne chance et beaucoup de bonheur dans cette nouvelle vie à deux qui vient de commencer pour eux et nous adressons nos félicitations aux familles que réunissent ces mariages.

* * * — DÉCÈS —

Notre commune a été particulièrement frappée par le sort qui, au cours des derniers mois a plongé dans le deuil de trop nombreuses familles de Parisot.

— Le 8 novembre 1977 disparaissait à Clèdes où il résidait M. BENEYTO Antoinne, beau-père de M. Denis Santamaria.

— Le 17 novembre 1977, Mme CLAIRE Marie-Louise décédait chez M. et Mme GUARDIOLA au lieu-dit « Lavelanet » dans notre commune.

— Le 5 décembre M. CAVERNE Albert président de la Section des Anciens Combattants de Parisot décédait à l'âge de 63 ans à la suite d'une cruelle et implacable maladie.

— Le 23 janvier avait lieu à Parisot les obsèques de Mme MOURGUES Elia, décédée à l'Hôpital de Gaillac des suites d'une très longue maladie.

— Le 23 janvier 1978 Mme DENCAUSE Catherine qui avait dû quitter sa petite maison de Parisot pour recevoir des soins au Centre hospitalier de Gaillac, Y décédait à la suite d'une longue maladie.

— Le 23 février 1978 c'est Mme LA-BEAUTE Elia, une aimable et très ancienne figure de notre village, qui était conduite à sa dernière demeure à Flac par sa famille et ses nombreux amis.

— Le 12 avril 1978 nous apprenions avec peine et surprise le décès de M. LASSALE Maurice survenu malgré les soins attentifs de son épouse et de tous les siens.

— Le 14 avril, un autre de nos concitoyens, M. OLIVIER Georges décédait dans une clinique de Gaillac où son état de santé avait nécessité son transport d'urgence.

— Le 29 avril 1978 une toute jeune fil-

Cette année encore notre fête fut une réussite grâce au dynamisme et à l'esprit d'initiative du Comité organisateur.

Le choix de l'orchestre se révéla excellent car Alain Balisa et ses trois camarades surent trouver dans leur repertoire les morceaux anciens et modernes qui pouvaient satisfaire les danseurs de tous âges.

Dans la matinée du dimanche, le traditionnel hommage aux morts des deux guerres et la campagne d'Algérie rassembla la plupart de nos concitoyens qui se regroupèrent devant la stèle rappelant le sacrifice de nos morts des 2 guerres derrière les drapeaux des Anciens Combattants de Parisot et de la section de Lisle-sur-Tarn de la F. N. A. C. A., les enfants des écoles et la municipalité toute entière à laquelle s'étaient joints M. Charles Pistre, député et M. Coyla Conseiller Général de Lisle-sur-Tarn.

◆ FAITS DIVERS ◆

En novembre dernier un accident de la circulation s'est produit dans notre village, juste en face de la Mairie. SYLVIE CAMBON la plus jeune fille de M. et Mme Henri CAMBON fut touchée par une voiture et dut être transportée en clinique où elle recut des soins pendant plusieurs semaines.

Elle est heureusement complètement rétablie maintenant, et nous nous réjouissons avec sa famille.

L'année 1978 a mal commencé pour notre ami Fernand PEDURAN.

Un regrettable incendie s'est déclaré le 3 janvier dans une dépendance de sa ferme où les dégâts auraient pu être bien plus importants sans la rapide et efficace intervention des pompiers de Lisle-sur-Tarn qui sont parvenus à circonscrire le sinistre.

Mais Fernand PEDURAN a eu chaud ce jour-là.

le, Mlle Monique TARAVELLIER qui résidait depuis peu à « La Rive » était victime à Albi d'un grave accident de la circulation qui lui coûtait la vie.

— Cette longue et triste liste se clôturait le 10 mai 1978 par la disparition douloureusement ressentie par tous nos concitoyens, de Mme VALAX Héloïse, mère de notre actif secrétaire de Mairie à qui une foule nombreuse avait tenu à apporter le réconfort de sa présence à l'église de PARISOT ou au petit cinéâtre de St MARTIN du TAUR ou « Mamie » repose désormais près de son mari Jules VALAX.

A toutes ces familles cruellement atteintes dans leurs affections par le deuil qui les a frappées, nous tenons à renouveler nos bien sincères sentiments de condoléances et notre très vive et très profonde sympathie.

Dans l'après-midi du lundi, un tournoi amical opposait la jeunesse de Parisot à celle de Loupiac.

Denis Pech anima ces jeux avec entrain mais, malgré l'avantage du terrain, Parisot dut s'incliner devant Loupiac qui l'emporta par 9 points à 8. La coupe des vainqueurs fut remise par M. Coyla, Conseiller Général à l'équipe de Loupiac alors que M. Escudé notre maire décernait la coupe des seconds à celle de Parisot qui espère bien prendre sa revanche à l'occasion du match-retour qui aura lieu à Loupiac le 27 Août prochain.

Le lundi soir, avant le bal qui clôtura la fête, une « mounjetado » monstre réunit sous le hangar Vigné plus de deux cents cinquante convives dans une ambiance pleine de chaleur amicale et de gaieté. Plus nombreux encore que l'année dernière, les participants purent apprécier un savoureux cassoulet savamment préparé qui, aux dires de certains connaisseurs, était digne de contenter le plus difficile des « Tasto Mounjettos ».

Au début du mois de mars, c'est M. VIGROUX Justin, père de notre ami André VIGROUX conseiller municipal qui fut victime d'un malencontreux accident provoqué par la chute d'un semoir à pommes de terre qui nécessita l'amputation d'une phalange d'un doigt.

Quelques jours plus tard, la malchance était avec notre Maire, M. Aimé ESCUDIÉ qui, par inadvertance, tendit la main à une tronçonneuse, plus habituée à raconter des branches et des troncs que des doigts municipaux.

Ceux-ci en souffrirent si douloureusement que quelques jours en clinique et quelques semaines d'immobilisation dans le plâtre furent imposés à notre Maire qui est désormais complètement rétabli et ne conserve plus qu'un désagréable souvenir de cette mésaventure dont les conséquences auraient pu être beaucoup plus graves.

Notre Fête Locale - Pentecôte 78

LE PARISOT D'AUTREFOIS

Les archives de notre commune sont riches de documents qui nous donnent de précieuses indications sur la vie à Parisot au cours des siècles derniers. Au hasard de nos recherches nous ferons revivre chaque semestre pour nos concitoyens d'aujourd'hui, des événements lointains dans le temps mais qui, concernant notre village ne sauraient nous laisser indifférents.

LES INDIGENTS

L'an mil huit cent cinquante sept, et le 15 novembre, le Conseil Municipal est réuni par M. BOUNHIOL, Maire qui donne lecture d'une circulaire de M. le Préfet concernant l'extension de la mendicité dans le département.

« Le Conseil Municipal après avoir pris l'avis de toutes les personnes notables de la commune est d'avis :

— qu'une liste des indigents soit faite par le Conseil avec le concours des plus forts imposés :

— que les indigents portés sur cette liste seront munis d'une carte portant leur nom, délivrée par M. le Maire et indiquant les jours de la semaine « que l'indigent peut circuler dans la commune pour recevoir l'aumône ».

— que tout indigent rencontré marchant sans être porteur de la carte de circulation, soit conduit devant le Commissaire de Police afin qu'il soit situé comme de droit.

— un indigent, malgré sa carte ne pourra passer plus de deux fois la semaine devant la même porte.

SUR LA CONSTRUCTION DE L'ECOLE

C'est le 7 septembre 1865 que le Conseil Municipal, ayant ajourné la construction de l'église, décide la construction d'une « maison d'école » ou l'achat d'une maison.

A cette époque la commune louait à un particulier, M. Martial SIRVEN un local « à usage d'école » et de logement pour l'instituteur.

Le projet de construction d'école est retardé, la commune de Parisot ayant été dévastée par la grêle plusieurs années de suite. Puis ce furent la guerre de 1870, la chute de l'Empire et la période floue d'après guerre précédant la proclamation de la République (Constitution de 1875).

Le 30 Juin 1872, le Conseil Municipal constatant l'appauvrissement de la commune doit choisir entre la construction d'une école ou celle d'une église et prend la délibération suivante : « ... le dit conseil, considérant qu'il a autant besoin d'une maison d'école que d'une église et qu'il se trouve pressé par M. l'inspecteur de la construire le plus tôt possible décide d'affecter les 3.382 frs provenant des fonds de remboursement de la Garde Mobile pour cette dernière construction conformément aux vœux du Conseil Municipal ».

Mais ce projet ne sera pas réalisé, « l'église sera construite en premier lieu » bien que le Conseil Municipal ait chargé, le 20 avril 1873, M. Rives, archi-

tecte de dresser plans et devis de l'école qui furent acceptés le 29 mai pour une somme de 9842,99 Frs car « le propriétaire de la maison d'école a donné congé à la commune pour la fin de l'année ».

C'est seulement trois ans plus tard, le 19 mars 1876 que le Conseil Municipal « considérant que l'entrepreneur qui a construit l'église et ayant donné satisfaction s'engage à construire l'école dans les meilleurs délais et dans les mêmes conditions » demande à M. le Préfet l'autorisation de traiter le marché de gré à gré avec M. PELLISSOU, entrepreneur de travaux publics à Brietexte. Le 2 avril 1876, le préfet refuse et demande une adjudication réglementaire.

Le 23 avril l'adjudication a lieu en présence des Conseillers Municipaux et de M. Andrieu, Percepteur à Lisle-sur-Tarn. Aucun adjudicataire ne se présente.

La municipalité demande, une nouvelle fois à la Préfecture l'autorisation de traiter de gré à gré.

L'Etat-Civil, il y a 100 ans... et plus

Voici la statistique que nous avons pu dresser d'après les états-civils des années précédant et suivant 1878.

1874	1875
18 naissances	29 naissances
9 mariages	10 mariages
19 décès dont 6 enfants	21 décès dont 4 enfants
1876	1877
31 naissances	17 naissances
7 mariages	5 mariages
23 décès dont 7 enfants	13 décès dont 6 enfants

1877	1878
17 naissances	25 naissances
5 mariages	10 mariages
13 décès dont 6 enfants	24 décès dont 12 enfants
1879	1879
19 naissances	19 naissances
5 mariages	5 mariages
14 décès dont 5 enfants	14 décès dont 5 enfants
1880	1880
21 naissances	21 naissances
4 mariages	4 mariages
24 décès dont 7 enfants	24 décès dont 7 enfants

PARISOT D'AUJOURD'HUI FETE DE L'ECOLE N'oubliez pas ...

Dans quelques jours, c'est la fête de l'école. Les 17 et 18 Juin verront le résultat d'un long trimestre de préparation pour enfants, parents et adolescents. Cette année le programme est particulièrement fourni avec :

— 17 Juin à 21 h sous le hangar VIGNE un SPECTACLE de nuit à l'ambiance « rétro » durant lequel élèves et anciens élèves de 3 ans à 18 ans nous chanteront par leur traicheur poétique ou nous arracheront des éclats de rire par leur sens naturel de l'humour.

— 18 Juin KERMESE traditionnelle
* de 10 h à 12 h 30 : Jeux des enfants, loterie des truites, vente de fleurs...

* de 14 h 30 à 19 h : tous les stands fonctionneront ; l'occasion unique pour jouer à peu de frais et gagner bouteilles, truites, jambon etc... dans une ambiance décontractée et bon enfant.

Le 6 août 1876, l'autorisation étant accordée, le Conseil prend la délibération suivante : « ... l'école communale sera placée sur le communal sur la partie attenant le jardin BARREAU, la façade regardant la route départementale et sur l'alignement du portail de Bressoles au Nord, de manière que le jardin faisant partie de l'école communale forme une haie ou deux rectangles ».

Le 4 mars 1877, le Conseil Municipal délibère sur la clôture du jardin, « considérant que la clôture sera plus aérée et moins coûteuse en tuiles canal qu'en moellons, décide de la faire faire en cannelles, la base en moellons, le crépisage intérieur de l'école étant retardé jusqu'à ce que ladite commune ait de nouvelles ressources ».

Le 15 février 1880 la construction de l'école était achevée, l'entrepreneur réclamant un solde de 8,80 frs contesté d'ailleurs par le Conseil Municipal.

(à suivre)

Le voyage de l'école aura lieu le dimanche 25 Juin. But : visite du viaduc du Viour. Prix, repas compris : 30 F. Inscriptions à l'école ou chez Mme PECH.

Une Agréable Soirée

C'est celle qui fut offerte aux habitants de Parisot le 30 avril dernier par M. l'Abbé GAYRAL qui présenta une très intéressante série de diapositives rapportées de son séjour au Brésil. Les vues nombreuses, variées et fort réussies donnerent aux spectateurs une image vivante de ce pays et de la vie misérable des travailleurs en général et des ouvriers agricoles en particulier.

Les nombreuses questions qui furent posées au présentateur témoignèrent du grand intérêt qu'il avait su faire naître dans l'esprit des participants qui espèrent vivement que cette soirée ne sera pas la dernière.